

Réflexions sur les derniers examens pour le renouvellement du brevet [suite et fin]

Autor(en): **Michaud, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **17 (1888)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d) On apprendra moins de chants, mais on les apprendra mieux et pour la vie.

e) Les écoliers seront habitués à chanter individuellement les notes de la gamme, des exercices de solfège, à déchiffrer les airs faciles.

Le dernier numéro de l'*Educateur* nous apprend que la société pédagogique vaudoise s'occupera, dans sa prochaine réunion de mai, de la formation du personnel enseignant.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que le peuple bernois a rejeté l'année dernière la loi sur les pensions de retraite. Un nouveau projet vient d'être soumis au conseil d'Etat. D'après ce projet, tous les membres du corps enseignant âgés de moins de 50 ans, devraient s'assurer une rente viagère auprès de la Caisse des instituteurs bernois. De son côté, l'Etat contribuerait à augmenter cette rente par des subsides annuels qui ne pourraient dépasser un certain maximum, mais qui seraient proportionnels aux années de service de l'instituteur.

Une circulaire de la Direction de l'Instruction publique recommande aux commissions d'éducation de prendre des mesures pour fournir aux enfants pauvres de la nourriture et des vêtements pendant les rigueurs de l'hiver. Les soupes scolaires (telles qu'elles sont pratiquées chez nous, par exemple, à Vuadens) sont organisées dans un grand nombre de localités du canton de Berne.

R. H.

RÉFLEXIONS SUR LES DERNIERS EXAMENS

POUR LE RENOUVELLEMENT DU BREVET

(Suite et fin.)

Dans notre précédent article, nous disions qu'un certain nombre d'instituteurs ne possèdent pas suffisamment leur langue. On a également pu constater aux dernières épreuves pour le renouvellement du brevet que beaucoup n'ont pas, en matière de pédagogie, des connaissances assez sûres et assez étendues, tout particulièrement dans la partie théorique. Ils ont étudié à l'Ecole normale les éléments de la psychologie; mais ils n'ont pu aller bien loin dans cette science, un peu difficile pour des intelligences encore jeunes et qui n'ont pas reçu une culture supérieure.

La psychologie, soit l'étude de l'âme, est avant tout une science d'observation interne et d'expérience personnelle. Le livre et le maître ne peuvent pas être d'un grand secours à celui qui veut s'y initier; ils ne lui apprennent que des mots, lui seul peut approfondir les choses; ils ne peuvent être pour lui que des guides qui lui montrent la voie à suivre et les objets sur lesquels il doit porter son attention. Dans ce travail, la part la plus considérable, la plus importante et en même temps la plus ardue, revient à l'élève. C'est en repliant sa pensée sur lui-même, en descendant au fond de sa conscience qu'il se rendra compte des

phénomènes merveilleux qui s'accomplissent en lui. Pour analyser les diverses facultés de l'âme et ses multiples opérations, il faut donc une réflexion soutenue, dont ne sont guère capables de jeunes gens sortis récemment des classes primaires. C'est pourquoi dans les lycées, la philosophie, dont la psychologie est une des principales branches, n'est enseignée aux élèves que lorsqu'ils ont parcouru le cycle des cours littéraires, c'est-à-dire quand leurs facultés ont été développées et fortifiées par la salutaire gymnastique de l'intelligence, à laquelle donne lieu l'étude des langues et de la rhétorique.

Cependant, malgré les conditions intellectuelles défavorables dans lesquelles se trouvent les normalistes lorsqu'ils abordent l'étude de l'âme et de ses facultés, on essaie de leur inculquer sur ces hautes questions des notions, sinon approfondies, au moins suffisantes pour qu'ils puissent suivre avec fruit l'enseignement de la méthodologie qui y fait suite, et remonter aux principes d'où celle-ci tire ses règles et ses procédés. Mais ces connaissances souvent superficielles, parce que le jugement n'est pas assez exercé et assez mûr pour les bien saisir, s'oublent vite. L'instituteur pourrait remédier à cet état de choses par son travail ultérieur. Le mal est que, une fois lancé dans la vie pratique, il ne retourne pas volontiers à ses manuels classiques, à son traité de pédagogie en particulier. S'il le repassait de temps en temps, éclairé par l'expérience, il le comprendrait de mieux en mieux, et les matières lui en paraîtraient moins ardues. Malheureusement, peu le font. Il ne faut, dès lors, pas trop s'étonner si au lieu de se perfectionner ils désapprennent, si leurs réponses sont embarrassées, inexactes, vaguent et dénotent chez eux si peu d'idées claires et précises dans ce domaine.

C'est là une grave lacune. Sans doute, comme le dit un auteur pédagogique, « l'éducation est avant tout un art; elle exige l'inspiration qui vient du cœur et un tact qui ne s'apprend point. Aucune étude ne saurait tenir lieu de ces qualités fondamentales. » Mais ces heureuses dispositions ne se rencontrent chez le futur instituteur qu'en germe; il a besoin d'une préparation spéciale pour qu'elles éclosent et fructifient. On naît poète, a dit Boileau, qui oserait cependant nier que l'étude de la poétique ne soit utile, nécessaire même, au favori des muses pour assurer le complet épanouissement de ses talents naturels? Le génie seul trouve sa voie en se frayant lui-même son chemin.

Il ne faut pas perdre de vue que le maître n'a pas entièrement rempli sa tâche quand il a communiqué les connaissances élémentaires à ses élèves; il doit viser plus haut. Il a surtout pour mission de cultiver et de fortifier les facultés intellectuelles et morales de l'enfant, d'accroître en lui la puissance du pouvoir et du vouloir, pour son bien et celui de la société. Il doit, dans ce but, faire entrer en jeu toutes les forces latentes de l'être humain. Mais pour développer harmoniquement les facultés

mentales, pour les mettre toutes en activité en les maintenant dans un sage équilibre, il faut les avoir étudiées; il faut en connaître la nature intime, les fonctions et les moyens à prendre pour les perfectionner. Le médecin doit connaître l'économie du corps humain pour soigner les malades, l'artisan les qualités du métal qu'il façonne sous le marteau et le chimiste les propriétés des éléments qu'il combine dans son laboratoire. L'instituteur seul pourrait-il se passer de connaissances professionnelles? Il en a d'autant plus besoin qu'il a à s'occuper d'un objet plus insaisissable et plus délicat, l'âme de l'enfant.

La nécessité pour l'instituteur de posséder quelques notions de psychologie, même assez étendues, ne saurait donc être contestée. L'étude de la *methodologie* n'y supplée point; nous dirons même qu'il n'y a de véritable *methodologie* que celle qui remonte aux principes qui lui servent de bases, c'est-à-dire à la *logique*, qui nous apprend comment l'esprit procède dans la recherche et la démonstration du vrai; à la *psychologie*, qui nous fait connaître l'être pensant et ses facultés, et à la *morale*, qui règle l'emploi de ces mêmes facultés pour les diriger vers le but élevé que se propose la grande œuvre de l'éducation. L'instituteur qui ne saisirait pas cette synthèse, qui ne comprendrait pas les liens étroits que ces sciences ont entre elles, ne serait qu'un routinier et son enseignement un ensemble d'exercices et de procédés empiriques.

Nous voudrions voir les instituteurs faire de ces sciences l'objet constant de leurs études. Le maître acquerrait aussi des connaissances professionnelles solides qui le rendraient à même de remplir de mieux en mieux sa tâche difficile; il y trouverait encore un grand nombre d'avantages personnels et de nobles jouissances. Son enseignement deviendrait plus méthodique, plus rationnel, partant plus fructueux. Il verrait mieux le but élevé que l'on doit se proposer dans l'éducation de la jeunesse; sa mission paraîtrait plus belle et plus grande à ses yeux. Il comprendrait mieux la responsabilité que ses fonctions font peser sur lui, en même temps que sa conscience plus éclaircie soutiendrait son zèle et son dévouement.

Et que l'on ne croie pas que ce travail soit aride. Il n'y a en tout que les premiers pas qui coûtent. A l'aide de bons manuels comme guides, avec de la bonne volonté et de la persévérance, l'instituteur parviendrait à réaliser de notables progrès. Son langage y trouverait un grand profit, car sa pensée deviendrait plus claire, plus nette, plus sûre, et selon le poète.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce facilement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Bientôt cette étude lui paraîtrait même pleine de charmes. Ses horizons intellectuels s'agrandiraient; il commencerait à comprendre une foule de questions métaphysiques du plus haut

intérêt et qui étaient auparavant autant d'énigmes pour lui. En analysant les facultés de l'âme et ses opérations, il apprendrait à se mieux connaître lui-même; il en deviendrait moins présomptueux, plus modeste, plus circonspect dans ses jugements et mieux armé pour les combats de la vie. On peut prédire à ceux qui suivront nos conseils qu'ils auront lieu de s'en féliciter.

Le résultat des examens pour ce qui concerne l'arithmétique n'a pas été brillant non plus. La plupart des jeunes instituteurs, non seulement ne travaillent pas à perfectionner dans les mathématiques, mais oublient même une partie de ce qu'ils en ont appris à l'École normale. La chose nous paraît assez naturelle. A l'école primaire, l'instituteur n'enseigne pas les éléments de cette science, avec les applications pratiques les plus simples. D'autre part, elle n'offre pour beaucoup pas assez d'attrait pour qu'ils en fassent une étude toute platonique. Le maître perd donc peu à peu, faute d'exercices, les connaissances plus approfondies et plus étendues qu'ils possédait en ces matières au début de sa carrière. De là son embarras, voir même son échec, lorsqu'il est plus tard appelé à subir un examen sur cette branche importante du programme. Pour remédier à ce mal, il faudrait trouver un stimulant assez puissant pour engager les instituteurs à y consacrer quelques loisirs. On y réussirait peut-être en leur proposant, dans chaque numéro du *Bulletin pédagogique*, à résoudre quelques problèmes intéressants, bien choisis et à leur portée; on publierait les noms de ceux qui auraient envoyé des solutions justes, ce serait un moyen propre à exciter l'émulation parmi eux. Si Monsieur le Rédacteur trouve cet avis pratique, le sousigné se chargerait volontiers des soins que demanderait cette nouvelle rubrique de notre revue.

Comme conclusion de notre modeste travail, peut-être déjà trop long, nous nous bornerons à dire qu'il est bien démontré que quelques instituteurs n'ont pas assez à cœur d'accroître leurs connaissances et de perfectionner leur enseignement, soit apathie, imprévoyance ou mauvais vouloir. Ils sont trop portés à se reposer sur leurs premiers lauriers, que le temps a vite flétris. Puissent ceux qui se trouvent en défaut sur ce point, tirer à l'avenir meilleur parti de leurs loisirs. Nous espérons qu'ils ne nous sauront point mauvais gré de nos observations et de nos conseils. Nous n'avons eu d'autre pensée que celle de faire ressortir, dans leur intérêt, les conséquences regrettables de leur négligence, et de contribuer au progrès de nos écoles. Et pour terminer, nous soumettons à leurs réflexions les paroles d'un homme compétent, le Frère Achille, bien connu par ses excellents ouvrages de méthodologie :

• Si l'instruction de l'instituteur est la condition primordiale de tout bon enseignement, l'étude journalière devient son premier devoir.

• Le jeune maître, eut-il conquis un excellent diplôme, doit se

bien persuader qu'il sait peu de chose ; que ce peu il le connaît très imparfaitement ; que généralement on ne possède bien que les matières qu'on a enseignées ; qu'il y a une énorme différence entre savoir pour soi, et savoir pour transmettre à autrui ; enfin, que, pour bien traiter le programme de l'école primaire, il faut des connaissances qui s'étendent considérablement au-delà de ce programme.

« Bien convaincus de ces vérités, il se fera un devoir et un bonheur de continuer ses études pour conserver, approfondir, perfectionner et accroître ses connaissances. Agir différemment serait se vouer pour bientôt à l'impuissance intellectuelle, à l'insuccès dans l'école, au mépris de ses collègues et des habitudes de la localité où l'on exerce. »
A. MICHAUD.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous serons très heureux d'ouvrir les colonnes du *Bulletin* aux problèmes et aux solutions donnés par M. le Directeur Michaud.

PARTIE PRATIQUE

SUJETS DE COMPOSITION

de calcul écrit et de calcul mental

donnés lors des derniers examens de recrues, en automne 1887

I. — SUJETS DE COMPOSITION

1. Les devoirs d'un fils envers ses parents.
2. Mes projets d'avenir.
3. Les fenaisons ; les moissons ou les vendanges. Description.
4. Réclamation à l'autorité compétente au sujet d'une taxation d'impôt que l'on considère comme exagérée.
5. Les voies de communication en Suisse.
6. Lettre pour demander le remboursement d'une dette.
7. Les beautés des Alpes suisses.
8. Vous écrivez à votre frère cadet, qui vient d'entrer en apprentissage, pour l'engager à fuir les mauvaises compagnies et à travailler avec ardeur.
9. Description d'un voyage que vous avez fait.
10. Les droits et les devoirs d'un citoyen suisse.
11. Emploi de mes loisirs.
12. a) Réclamation à un négociant au sujet d'une marchandise avariée. — b) Réponse à cette réclamation.
13. Jean a appris qu'un paysan du village voisin veut vendre une vache. Lui écrire pour le prier de vouloir indiquer les qualités, le prix, etc., de cet animal.
14. Racontez un trait de courage.